

Délibérations du 25 novembre 2022

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **vendredi 25 novembre, 9h30**, en salle du Conseil, bâtiment 1, RDC, IUT Lumière, Campus PDA.

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Donne les avis suivants :

Membres : 31 en exercice

Quorum : 15

Présent.es et représenté.es en début de séance : 19

Étaient présent.es :

Collège A : Marie DESPRES-LONNET, Martine SEVILLE, Jean-Yves AUTHIER, Emilie VAYRE, Isabelle BOEHM

Collège B : Hervé GOLDFARB, Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMME, Tanguy LEROY, Erica DUMONT, Samuel BAUDRY, Pascale COLLIOT

Collège BIATSS : Eve ROTHBERG, Stephane RICHARD, Flora PULCE, Hervé BRUNI

Personnalités extérieures : /

Usagers/ères : Quentin LAURISSE, Sam TROUILLOUD

Représenté.es : Valérie HAAS

Invité.es : Emilie TARDIEU, Adrien BASCOULERGUE, Sébastien VALIN

Invité.es permanent.es : Cathy LOBRY, Marielle PIERRON, Andréa CHAMBLAS, Stéphane CHARIGNON

AVIS				
Maquettes de formation 2022-2026				
05 – Maquettes de formation 2022-2026				
Dans la continuité des précédentes CFVU, présentation des maquettes de formation 2022-2026.				
Faculté de droit Julie Victoire Daubié :				
- Maquette DU Management public				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 18 Vote 03 – Avis favorable	Pour	Contre	Abst	NPPV
	13	4	1	0
Ouverture LP Assistant Juridique (Faculté de droit Julie Victoire Daubié)				

06_Licence Pro Assistant Juridique_3 ans

La licence Professionnelle Assistant Juridique s'appuie sur deux formations déjà présentes à l'université Lyon 2 : le Diplôme Universitaire de Secrétariat Juridique (D.U.S.J.) qui existe depuis 1993 et la licence professionnelle Assistant Juridique (L.P.A.J) ouverte depuis 2008. Suite à la fermeture de la capacité en droit, le DUSJ, fortement mutualisé avait dû lui aussi fermer, faute de financements. Le projet présente une forte capacité d'autofinancement par l'alternance.

La licence Professionnelle Assistant Juridique est une formation sur 3 ans qui propose aux étudiants 6 différents parcours avec deux débouchés qui correspondent aux attentes professionnelles : secrétaire juridique ou assistant juridique.

- Parcours sur 3 ans en contrat d'alternance (CA ou CP) avec recrutement niveau bac, le débouché professionnel est un poste d'assistant juridique.
- Parcours sur 3 ans en stage alterné (FI) la première année puis en contrat d'alternance (CA ou CP) les deux autres années avec recrutement niveau bac, le débouché professionnel est un poste d'assistant juridique.
- Parcours sur 2 ans en stage alterné (FI) avec recrutement niveau bac, le débouché professionnel est un poste de secrétaire juridique (bac+2).
- Parcours sur 2 ans en contrat d'alternance (CA ou CP) avec recrutement niveau bac, le débouché professionnel est un poste de secrétaire juridique (bac+2).
- Parcours sur 2 ans en contrat d'alternance (CA ou CP) avec recrutement niveau bac+1, le débouché professionnel est un poste d'assistant juridique.
- Parcours sur 1 an en contrat d'alternance (CA ou CP) avec recrutement niveau bac+2, le débouché professionnel est un poste d'assistant juridique.

Des accès directs en 2ème et 3ème année sont envisageables. Par exemple, les étudiants ayant un DUT carrières juridiques ou ayant une L2 de Droit validée pourront intégrer directement la 3ème année en fonction des places disponibles.

La capacité Parcoursup de la LPro sera votée à la prochaine CFVU.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19 Vote 04 – Avis favorable	Pour	Contre	Abst	NPPV
	19	0	0	0

Capacités et attendus L1

07.01 - Capacité d'accueil Licences 1 2023-2024

2^e année d'accréditation, documents déjà travaillés l'année dernière et quelques ajustements cette année.

Capacités d'accueil attendues à la rentrée 2023-24 pour les Licences 1^{ère} année, par mention :

Arts du spectacle : 345 places

Lettres : 140 places

Musicologie : 130 places

Sciences du langage : 95 places

LEA : 360 places

LLCER : 312 places

Sociologie : 150 places

Sciences sociales : 110 places

Sciences cognitives : 70 places

Sciences de l'homme anthropologie, ethnologie : 150 places

Sciences de l'éducation et de la formation : 420 places

Sciences politique : 270 places

Psychologie : 460 places

MIASHS : 144 places

Information et communication : 420 places
 Histoire : 170 places
 Histoire de l'art et archéologie : 235 places
 Géographie et aménagement : 120 places
 Economie et gestion : 420 places
 Droit : 670 places
 Administration publique et sociale : 200 places
 Administration publique : 40 places
 Informatique : 105 places
 Dpi Histoire : 10 places
 Dpi Infocom : 15 places
 Dpi Droit : 10 places

La capacité d'accueil générale de Lyon 2 en L1 reste stable. Le nombre d'étudiants accueillis restera similaire aux années précédentes, bien que l'on remarque sur ce document une augmentation des capacités dans certaines formations (formations DPI, année préparatoire en musique). Cette augmentation est en réalité artificielle, car ces étudiants étaient déjà présents les années précédentes, mais n'étaient pas comptabilisés dans le tableau.

Suite à l'expérience de cette année, les capacités des couples majeure/mineure ont été légèrement remaniés, mais en conservant les mêmes capacités pour chaque mention. Les modifications les plus importantes concernent le couple MIASHS, pour lesquels la répartition de cette année n'était pas satisfaisante.

07.02 - Attendus et cadrage des modalités d'examens des candidatures Parcoursup pour la rentrée 2023

Le document des attendus locaux des formations de L1 avait été voté l'année dernière, cependant une mise à jour a été effectuée pour certains couples. Le cadrage des modalités d'examen des candidatures reste le même que ces dernières années, de même que les éléments pris en compte pour l'examen des vœux (fiches avenir, projet de formation motivé) et le calcul des moyennes, avec la possibilité de choisir entre moyenne globale ou moyenne globale et moyenne de différentes matières (coefficient 2).

	Pour	Contre	Abst	NPPV
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 18 Vote 05 – Avis favorable	14	4	0	0

Enseignements d'ouverture complémentaires

Présentation des enseignements d'ouverture complémentaires pour le deuxième semestre, qui n'avaient pas été votés en juillet et octobre 2022. Par commodité, est présentée une liste complète des EO du 2e semestre, où ces nouveaux cours sont présentés en gras.

Les EO sont portés par : l'UFR ASSP, la Direction Sciences et Société, la DRI Minerve, l'UFR des langues, le CDL, la FDJVD, l'UFR LESLA (ASIE, Lettres, Musicologie), l'Institut de psychologie, l'UFR SEG, l'UFR TT, le SUAPS et l'ICOM.

Liste des enseignements d'ouverture pour le deuxième semestre, en complément à la liste de juillet et octobre 2022 :

DRI MINERVE

- Inclusive sports and physical activities

LANGUES

- Négociation espagnol (en espagnol)
- Négociation chinois (en chinois)
- Négociation italien (en italien)
- Objectif Post-Licence – réussir ses candidatures

SUAPS

- Milieux naturels et enjeux écologiques : sortie terrain

UFR TT

- Climat et transition écologique

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 18 Vote 06 – Avis favorable	Pour	Contre	Abst	NPPV
	17	1	0	0

Conventions

Présentation par Marielle PIERRON, responsable du Service des Etudes :

- Création de convention de partenariat – DU Dialogue (Langues ; Partenaires : Centre hospitalier Vinatier).

Cette convention a pour objectif de définir les conditions de mise en œuvre du partenariat pour le développement du DU « Médiation, interprétariat et migration » avec l'Observatoire de santé mentale, vulnérabilité et sociale et la Faculté de Langues. Cette formation a pour objectif de répondre à la nécessité de professionnalisation dans le domaine de l'interprétariat en milieu social et médical.

Les cours se répartissent entre les deux structures (2/3 Vinatier et 1/3 Lyon 2) pour un total de 165 h au sein de 4 modules, dont un stage obligatoire représentant 9 UE. Le DU se déroule d'octobre à juin, avec 3 jours par mois au centre Vinatier. La gestion administrative et la délivrance du diplôme sont effectuées par Lyon 2, sous forme de CC et avec examen par le comité pédagogique arrêté par la CFVU annuellement.

- Renouvellement de convention – L3 Géographie aménagement (T&T ; Partenaires : ENS/ ULL2)

La présente convention a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du partenariat pédagogique concernant la L3 de Géographie et aménagement, en vue de la délivrance du diplôme de Licence de Géographie et aménagement, pour les parcours « Environnement » et « Ville et urbanisme ».

La validation du diplôme d'établissement par les élèves et les étudiant.es de l'ENS de Lyon nécessite l'obtention de 15 crédits ECTS à l'ENS de Lyon durant leur première année de formation. Cependant, la priorité restant l'obtention de la licence délivrée par l'Université Lyon 2, les choix d'options pour valider ces 15 crédits ECTS à l'ENS de Lyon se doivent d'être compatibles avec l'organisation pédagogique de la licence.

Les élèves intégrant l'ENS de Lyon sont admis de plein droit en Licence de Géographie et aménagement de l'Université Lyon 2, et acquittent les frais de scolarité de l'Université Lyon 2. Les élèves de l'ENS de Lyon inscrits en L3 de Géographie et aménagement seront soumis au régime d'examen et à la charte des examens en vigueur pour l'obtention de leur troisième année de licence, sous réserve des particularités instaurées au titre de la présente convention.

- Renouvellement de convention – L3 Histoire (T&T ; Partenaires : ENS/ ULL2)

La présente convention a pour objet de déterminer, entre l'Université Lyon 2 et l'ENS de Lyon, les modalités de fonctionnement du partenariat pédagogique concernant la L3 d'Histoire, en vue de la délivrance du diplôme de Licence d'Histoire, pour les parcours « Histoire » et « Histoire-Géographie-Métiers de l'enseignement ».

Les normaliens étudiants de l'ENS de Lyon inscrits en L3 d'Histoire à l'UFR T&T de l'Université Lyon 2 peuvent, au choix, suivre les parcours « Histoire » ou « Histoire-Géographie-Métiers de l'enseignement ». Les normaliens inscrits en L3 d'Histoire seront soumis au régime d'examen et à la charte des examens en vigueur pour l'obtention de leur troisième année de licence, sous réserve des particularités instaurées au titre de la présente convention.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 17 Vote 07 – Avis favorable	Pour	Contre	Abst	NPPV
	16	0	1	0

Décisions sous-commission CVEC Projets Initiatives Etudiantes du 08-11-2022

10 – Décisions sous-commission CVEC Projets Initiatives Etudiantes du 08-11-2022

Financement de 11 projets :

- Projet annuel 2022-2023 Université Lumière : l'objectif est de soutenir les projets de l'association : ateliers DIY, conférences sur des sujets en lien avec l'écologie et la solidarité, brocantes gratuites... Ce projet est soutenu à hauteur de 682 € versés en 2 fois.
- Projet d'organisation d'événements pour la cohésion (BDE MIASHS) : la nature du projet est de développer une cohésion forte au sein de la licence MIASHS de la L1 à la L3 mais aussi, entre la licence et le master MIASHS, d'accompagner les étudiant.e.s dans leur scolarité en leur apportant de l'aide dans leurs révisions et dans leur orientation grâce au système de parrainage entre étudiant.e.s. Ce projet est soutenu à hauteur de 386 € versés en 1 fois.
- Projet annuel de l'association (Estigma) : l'objectif est de mettre en relation les étudiant.es avec les mondes de la recherche et de l'entreprise, de vulgariser les sciences cognitives et de créer une communauté. Ce projet est soutenu à hauteur de 272 € versés en 1 fois.
- Projet cafés-entraide (KINOKS) : ce projet permettra aux étudiant.es de rencontrer des personnes directement issues des milieux qui les motivent, et ainsi de leur donner l'opportunité d'échanger sur leur profession, de répondre à leurs interrogations, et même de bénéficier de formations qu'ils pourront réutiliser dans leurs projets futurs. Ce projet est soutenu à hauteur de 1100 € versés en 2 fois.
- Projet annuel de fonctionnement 2022-2023 (KINOKS) : l'objectif est de valoriser le travail de création audiovisuelle des étudiant.e-s et des jeunes de la métropole de Lyon, les soutenir dans leur apprentissage théorique et technique du cinéma et de la photographie. Ce projet est soutenu à hauteur de 1361 €.
- Kit de démarrage de l'association AATLAS Nature du projet : cette association a pour objet de proposer aux étudiants de l'université Lyon 2, et plus particulièrement aux promotions liées à l'histoire, des activités culturelles, ludiques et festives dans un cadre étudiant et en lien avec d'autres associations et enseignants. Ce projet est soutenu à hauteur de 350 €.
- Kit de démarrage de l'Association de l'Université de la Mode Nature du projet : Cette association a pour objet de mettre en avant l'Université de la Mode de Lyon et de resserrer les liens entre les nouveaux et anciens étudiant.es. Ce projet est soutenu à hauteur de 350 €.
- Kit de démarrage de l'association des étudiant.es de Lyon pour le NPA : cette association a pour but d'organiser des débats sur des sujets d'actualité dans les universités de Lyon. Ce projet est soutenu à hauteur de 350 €.
- Kit de démarrage de l'association Association BDE sciences cognitives : l'association a pour objet de proposer diverses activités culturelles, activités intellectuelles, activités festives, rencontres et des coopératives étudiantes pendant toute l'année scolaire. De montrer également la possible implication des sciences cognitives dans des projets écologiques ou humanitaires et finalement héberger un événement TEDx annuel. Ce projet est soutenu à hauteur de 350 €.

- Kit de démarrage de l'Association Master Contentieux des contrats : l'association a pour objet la promotion du Master Contentieux des contrats, le développement du rapport aux professionnels, la cohésion du Master et le développement relationnel entre étudiants du Master. Ce projet est soutenu à hauteur de 350 €.
- Kit de démarrage de l'association Nous Toutes Lyon 2 Nature du projet : Lutter contre les violences sexistes et sexuelles à travers une action militante non violente, organisation de manifestations, rassemblements, distribution de flyers, affiches, assemblées générales... Ce projet est soutenu à hauteur de 350 €.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 16 Vote 08 – Avis favorable	Pour	Contre	Abst	NPPV
		16	0	0

Fait à Lyon, le 25 novembre 2022

Marie-Karine LHOMMÉ
Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

